

# Aménagement du plan d'eau de Vollore-Montagne



## Historique de l'aménagement du site

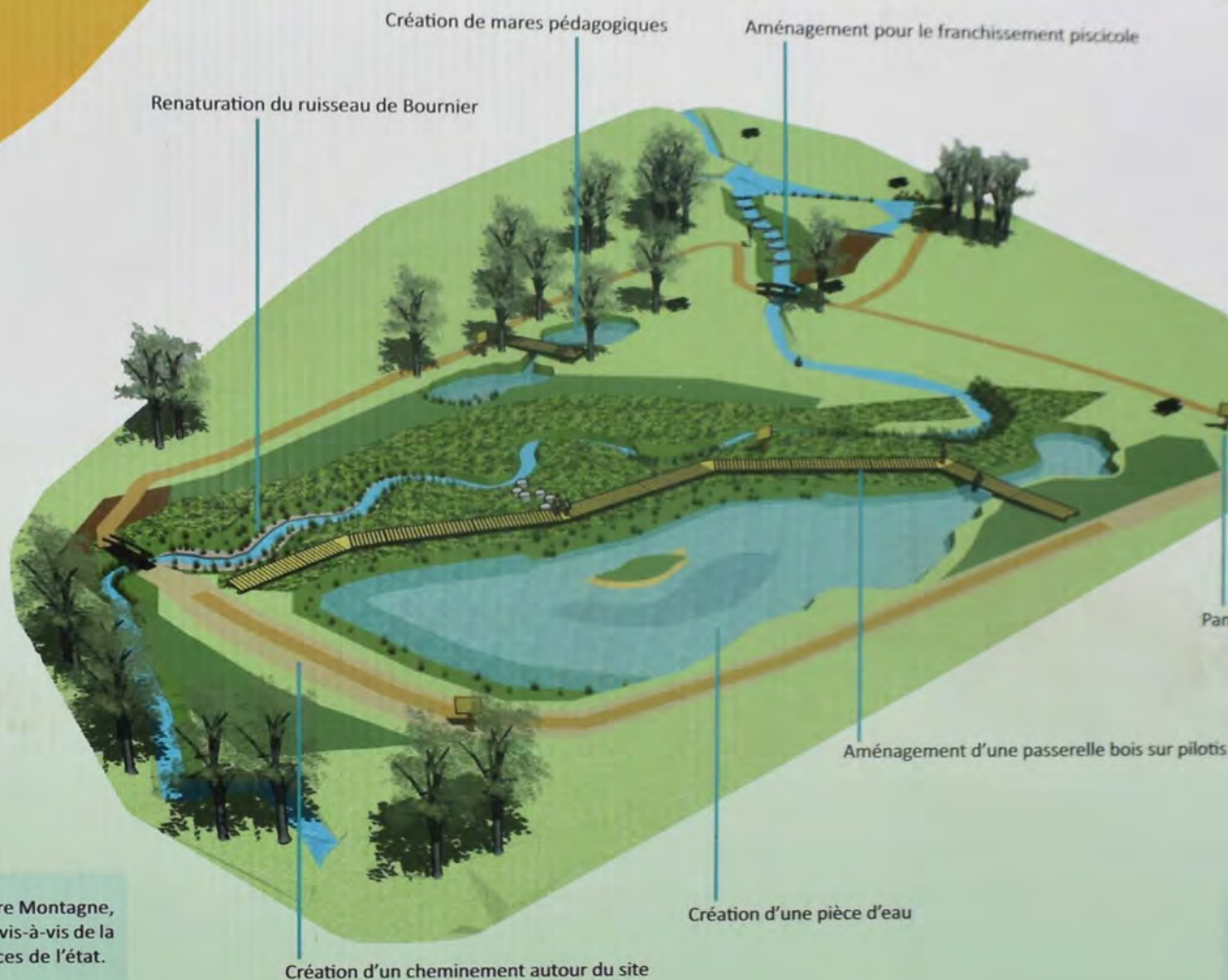
Le plan d'eau de Vollore-Montagne, comme beaucoup de plans d'eau, a été créé dans les années 1970. Il est situé sur les hauteurs de la commune à 860 m d'altitude. Réalisé initialement par le comité d'organisation de Vollore-Montagne, il a ensuite été cédé à la commune.

D'une superficie d'environ 3000m<sup>2</sup> pour un périmètre de 230m, ce plan d'eau est positionné directement sur le ruisseau du Bournier. Au cours des années différents aménagements ont été réalisés, rendant ce site attractif et agréable.

Aujourd'hui, la réglementation concernant l'intervention sur les cours d'eau et les milieux aquatiques associés a beaucoup évolué et veille à préserver, voire améliorer la qualité de nos cours d'eau. De ce fait, certains aménagements réalisés dans les années 70 sont remis en question lorsque l'on veut les entretenir (curage, etc.).

C'est le cas du plan d'eau de Vollore Montagne, qui est aujourd'hui non conforme vis-à-vis de la réglementation et donc des services de l'état.

C'est ainsi que la commune de Vollore Montagne (propriétaire du site) s'est rapprochée du Contrat Territorial Dore Moyenne\*, de manière à travailler sur une mise en conformité du plan d'eau tout en préservant l'intérêt du site vis-à-vis des personnes qui le fréquentent.



## Objectifs de l'aménagement du site

- MISE EN CONFORMITÉ DU PLAN D'EAU VIS-À-VIS DES SERVICES DE L'ÉTAT
- RESTAURATION DU RUISSEAU DE BOURNIER
  - Retrouver la dynamique naturelle
  - Améliorer la qualité de l'eau et des habitats piscicoles
- RETROUVER UN ESPACE DE LOISIRS ET DE TOURISME ATTRACTIF

## Montant des travaux

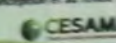
BUDGET TOTAL DES TRAVAUX : 63 794,24€

Avec la participation financière de :

- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de 47 655,86€ ;
- le Contrat Territorial Dore moyenne de 11 913,97€ ;
- la commune de Vollore-Montagne de 4 224,41€.



Avec la contribution du bureau d'étude CESAME à la conception et au rendu. 30



\*CONTRAT TERRITORIAL DORE MOYENNE (MAÎTRE D'ŒUVRE) : Outil de l'Agence de l'eau Loire Bretagne permettant la réalisation de travaux en rivière permettant d'améliorer leur qualité sur la Dore et ses affluents principaux entre Courpihan et Vertelay. Il est porté par les Communautés de communes locales et financé par le Conseil départemental du Puy de Dôme et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.